

# DÉCLARATION REVENUS 2020

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Egalité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

# REVENUS DE SOURCE ETRANGÈRE ET REVENUS ENCAISSÉS A L'ÉTRANGER

PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

Nom											
Prénom											
Adresse											

Vous devez remplir une déclaration n°2047 si votre foyer – vous, votre conjoint ou les personnes à votre charge – a encaissé des revenus hors de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer ou perçu des revenus de source étrangère.

Le

Pour remplir cette déclaration, qui est une annexe à la déclaration n°2042, veuillez vous reporter à la notice explicative (2047-N0T). Vous y trouverez des informations générales, des explications concernant les lignes de la déclaration ainsi que les taux de crédit d'impôt applicables aux revenus de capitaux mobiliers selon le pays d'origine.

Montant des revenus, sans déduction de l'impôt payé à l'étro	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU REVENU EN €	REF
TDAITEMENTS CALAIDES	TAIS D ORIGINE OU D ENCAISSEMENT	PUBLIC PRIVÉ	20
TRAITEMENTS, SALAIRES			CAD
Déclarant 1 Déclarant 2			CAL
Personnes à charge			
HEURES SUPPLÉMENTAIRES EXONÉRÉES DES	C FRONTALIERS DAVANT L'IMPÔT EN F	DANCE CHO LEHO CALAIDE	
Méthode choisie voir attestation nº 2041-AE	Forfait Réel	RANCE SUR LEUR SALAIRE	
MONTANT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES	FOTTAIT REEL		16
			10
Déclarant 1			
Déclarant 2			
Personnes à charge			
SALAIRE NET IMPOSABLE APRÈS DÉDUCTION DES HE	EURES SUPPLÉMENTAIRES		1A
Déclarant 1			
Déclarant 2			
Personnes à charge			
PENSIONS, RETRAITES, RENTES			
PENSIONS, RETRAITES			
, Déclarant 1			CA
Déclarant 2			
Personnes à charge			
PENSIONS EN CAPITAL TAXABLES À 7,5 %			
Déclarant 1			1/
Déclarant 2			11
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX			
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance			
Moins de 50 ans			CA
De 50 à 59 ans			
De 60 à 69 ans			
À partir de 70 ans			

#### 2 REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS IMPOSABLES EN FRANCE

À reporter sur votre déclaration  $n^{\circ}$  2042 ou  $n^{\circ}$  2042 C, cadre 2, voir notice et colonne de droite

#### 20 REVENUS DES VALEURS MOBILIERES ÉTRANGÈRES ET REVENUS ASSIMILÉS ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER

Lorsque la convention fiscale prévoit l'élimination de la double imposition par un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger, indiquez le montant des revenus perçus (après déduction de l'impôt supporté à l'étranger), le taux applicable indiqué dans la notice et le montant de l'impôt supporté à l'étranger. Le crédit d'impôt à retenir est égal au montant de l'impôt supporté à l'étranger sauf lorsque le produit du montant net du revenu par le taux applicable est inférieur. Dans ce cas, il convient de retenir ce dernier montant (suivre lignes 203 à 208 ou 233 à 238, selon le cas).

<ul><li>200</li><li>201</li></ul>			REPOR 2042
202	Revenus ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt payé à l'étranger		
203		=	
204			
205			
206	106 Impôt supporté à l'étranger		
207	Crédit d'impôt retenu + +	=	
	Si ligne 205 < ligne 206, retenir la ligne 205 ; si ligne 206 < ligne 205, retenir la ligne 206 Total à reporter ci-après page 4, cadre 7, Impôt étranger retenu		
208	Revenus crédit d'impôt inclus total lignes 203 + 207		
210	Revenus ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français		
	Montant brut + + +	=	
	sans déduction de l'impôt payé à l'étranger		
220	Revenus provenant de pays avec lesquels la France n'a pas conclu de convention		
	Total des dividendes et jetons imposables Lignes 208 + 210 + 220		
221			
<ul><li>222</li><li>223</li></ul>			2DC 2TS
230 231			
232	Intérêts ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt payé à l'étranger		
233	33 Montant net encaissé + + +	=	
234	Taux applicable × × × ×		
235	Résultat Résultat		
236	Impôt supporté à l'étranger		
237	237 Crédit d'impôt retenu + + +	=	
	Si ligne 235 < ligne 236, retenir la ligne 235; si ligne 236 < ligne 235, retenir la ligne 236. Total à reporter ci-après page 4, cadre 7, Impôt étranger retenu		
238	Intérêts crédit d'impôt inclus lignes 233 + 237		
240	Intérêts ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français		
240	Montant brut + + +	=	
	sans déduction de l'impôt payé à l'étranger		
250	Intérêts provenant de pays avec lesquels la France n'a pas conclu de convention		2042
251			
252			2TR
253			211
254	– dont produits et gains des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie		CADRE 2



260	REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES FRANÇAISES ET REVENUS ASSI	MILÉS ENCAISSÉS À L'ÉTRANGE	R	
	Montant des revenus, sans déduction de l'impôt payé à l'étranger.	PAYS D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN €	REPORT 2042
	Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème			200
	Autres revenus distribués			2TS
	Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe			2TR
	Produits et gains des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie			CADRE 2
270	DIVERS			2042
271	Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible			2CG
272	Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option ba	arème		2ВН
273	Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé			2CK
274	Frais et charges déductibles si option barème			2CA
				2042 C
275	Impatriés: fraction exonérée (50%) crédit d'impôt inclus			2DM
276	Crédit d'impôt étranger conventionnel sur fraction exonérée des impatriés à repo	rter ci-après page 4, cadre 7		
_				
3	<b>PLUS-VALUES IMPOSABLES EN FRANCE</b> sans déduction de l'impôt payé d À reporter sur votre déclaration n° 2042 C, cadre 3, voir notice	l'étranger.		
30	Plus-values de cession de valeurs mobilières:	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN €	2042 C
50	- plus-values avant abattement	TATS & GRIGINE GO & ENCAISSEMENT	MONTANTS EN C	3VG 3UA
	- abattement			CADRE 3
	Plus-values immobilières			3VZ
4	REVENUS FONCIERS IMPOSABLES EN FRANCE Sans déduction de l'imp			
	Indiquez le montant des revenus déterminés sur la déclaration de revenus fonci	ers nº 2044 (sauf micro-foncier).		
	À reporter sur votre déclaration nº 2042, cadre 4, voir notice			
40	ADRESSE DES IMMEUBLES CONCERNÉS	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN€	2042
				CADRE 4
_		. =0.114=		
5	REVENUS DES PROFESSIONS NON SALARIÉES IMPOSABLES EI	N FRANCE Sans déduction de l'impôt pa	yé à l'étranger	
	À reporter sur votre déclaration nº 2042 CPRO, voir notice			
50	BÉNÉFICES AGRICOLES	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	MONTANTS EN€	2042C PR
30	Déclarant 1			BA
	Déclarant 2			
	Personnes à charge			
51	BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX			
	Déclarant 1 Déclarant 2			BIC
	Personnes à charge			
52	BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX			
	Déclarant 1			BNC
	Déclarant 2			
	Personnes à charge			
53	PLUS-VALUES PROFESSIONNELLES À LONG TERME			BA BIC BN

54 REVENUS NETS DE LA CESSION OU CONCESSION DE BREVETS ET ASSIMILÉS



## 6 REVENUS IMPOSABLES OUVRANT DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À L'IMPÔT FRANÇAIS

Si la convention fiscale applicable prévoit l'élimination de la double imposition de vos revenus imposables en France par un crédit d'impôt égal à l'impôt français correspondant à ces revenus, indiquez le montant des revenus, après imputation des charges (salaires et pensions sans déduction de 10 % ou des frais réels), sans déduire l'impôt payé à l'étranger. Reportez le total de ces revenus ligne 8TK de la déclaration n° 2042 C.

DÉCLARANT	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	REVENU AVANT DÉDUCTIO DE L'IMPÔT ÉTRANGER		EPORT 2042 C
Montant total				٤	8тк

#### 7 REVENUS IMPOSABLES OUVRANT DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT ÉGAL À L'IMPÔT ÉTRANGER

Si la convention fiscale applicable prévoit l'élimination de la double imposition de vos revenus imposables en France par un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger, indiquez le montant des revenus (après imputation des charges sans déduire l'impôt payé à l'étranger) et le montant de l'impôt payé à l'étranger (montant déterminé page 2 lignes 207 et 237 pour les revenus de capitaux mobiliers).

Reportez ensuite le total de cet impôt sur la déclaration n° 2042 C, ligne 8VL (revenus de capitaux mobiliers, plus-values, gains d'actionnariat salarié) ou lignes 8VM, 8WM, 8UM (autres revenus). Le crédit d'impôt sera limité au montant de l'impôt français afférent à ces revenus.

70	PLUS-VALUES, RCM		REVENU AVANT DÉDUCTIO	a Ni		
	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	DE L'IMPÔT ÉTRANGER	JIN .	IMPÔT ÉTRANGER RETENU	2042 C
	Montant total			=		8vL
71	AUTRES REVENUS					8vm>
			REVENU AVANT DÉDUCTIO	N		8um
	PAYS DORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	DE L'IMPÔT ÉTRANGER		IMPÔT ÉTRANGER RETENU	

#### 8 REVENUS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF autres que les salaires et pensions

Si la convention prévoit que vos revenus de source étrangère sont exonérés en France mais retenus pour le calcul de l'impôt sur vos revenus imposables en France (taux effectif), indiquez vos revenus autres que les salaires et pensions, après déduction des charges et de l'impôt payé à l'étranger.

Reportez le total de ces revenus lique 8TI de la déclaration n°2042 C.

Déclarez directement vos salaires ou pensions ligne 1AC ou 1AH et suivantes de la déclaration nº 2042C sans les indiquer ci-dessous.

DÉCLARANT	PAYS DORIGINE OU D'ENCAISSEMENT	NATURE DU REVENU	DE L'IMPÔT ÉTRANGER	2042 C
Montant total			=	8ті

#### 9 REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE IMPOSABLES AUX CONTRIBUTIONS SOCIALES

Indiquez le montant des revenus d'activité et de remplacement déjà déclarés aux rubriques 1 et 5 (sans déduction de l'impôt payé à l'étranger) qui sont imposables aux contributions sociales en France (voir notices 2047-NOT et 2041 GG) et reportez-les sur votre déclaration n° 2042 C, cadre 8.

Indiquez vos revenus selon le taux de CSG qui leur est	applicable:			2042 C
revenus non salariaux			9,2 %	8то
salaires			9,2 %	8TR
allocations de préretraite			9,2 %	8sc
allocations de chômage	6,2%	8sw	3,8%	8sx
indemnités journalières de maladie, maternité, acci	ident du travail		6,2 %	8TW
pensions de retraite et d'invalidité 8,3%	8тv 6,6%	8тн	3,8 %	8тх
pensions en capital soumises				
à l'imposition forfaitaire 8,3%	8sa 6,6%	8sp	3,8%	8sB
				B0 1 B0 000

